

Pétition : Révision du mode de rémunération des médecins et accès aux services de santé et aux services sociaux

CONSIDÉRANT QUE la rémunération des médecins représente 21 % du budget de la santé et des services sociaux lequel constitue 38 % des dépenses de l'État québécois;

CONSIDÉRANT QUE le revenu des médecins québécois est supérieur de 11,5 % à celui de leurs homologues ontariens, lorsque comparé en fonction des coûts de la vie;

CONSIDÉRANT QUE les médecins québécois gagnent 7,6 fois le salaire moyen des Québécois alors que ce rapport est de 3 fois pour les médecins français et quatre fois pour les médecins britanniques;

CONSIDÉRANT QUE le Québec se situe au dixième rang des provinces canadiennes pour le temps d'attente pour rencontrer un médecin;

CONSIDÉRANT QUE la rémunération à l'acte :

- amène les médecins à encourager leurs patients à consommer plus de soins;
- entraîne des coûts de gestion importants;
- n'incite pas les médecins à déléguer des actes à d'autres professionnels de la santé.

CONSIDÉRANT QUE le droit d'incorporation accordé aux médecins en 2007 leur permet de réduire substantiellement leur niveau d'imposition et diminue d'autant les revenus du gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE d'autres modes de rémunération sont possibles et permettent d'assurer un meilleur accès aux services de santé pour l'ensemble de la population;

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de revoir le mode de rémunération des médecins afin de réduire la part du budget du gouvernement consacrée à la rémunération des médecins et assurer une meilleure accessibilité aux services de santé et aux services sociaux.

<http://remunerationmedecins.areq.ca/>

Pour poursuivre sa mission et les luttes essentielles dans le contexte politique actuel, la Coalition Solidarité santé a besoin de votre soutien financier pour continuer de défendre activement et collectivement notre droit à la santé et à un système public de services sociaux et de santé.

Je défends le réseau public de services sociaux et de soins de santé.

Je soutiens la Coalition solidarité santé.

<http://www.cssante.com/node/567>



LE MODE DE RÉMUNÉRATION DES MÉDECINS



Assemblée publique

24 avril 2018, à 19h00, Centre St-Pierre, 1212 Panet, Montréal

19h à 20h

Panel-conférence

Dr Hugo Viens - Dre Isabelle Leblanc - Guillaume Hébert - Mylaine Breton

Président AMQ

Présidente MQRP

IRIS

Professeure U. Sherbrooke

20h à 21h30

Interventions-échanges avec l'auditoire

Organisé par :

Coalition solidarité santé

cssante@email.com

<http://www.cssante.com/>

<https://twitter.com/cssante>

<http://remedeauxcoupures.cssante.com/>

<http://www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante>

514-442-0577



Bienvenue.

Tous les médias en parlent, tout le monde en discute, c'est un sujet qui soulève les passions: la rémunération des médecins.

Pour la COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ, la véritable question, c'est plutôt le mode de rémunération des médecins. C'est un enjeu de santé tant de par les budgets qui y sont reliés que de par l'organisation des soins et services qui en découle, et le type de politique qui y est relié (santé et prévention, ou médicale et curative).

Notre manifeste énonce clairement que la COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ:

« ... privilégie des services de première ligne basés sur la prévention et la prise en charge continue des personnes, particulièrement celles atteintes de maladies chroniques. En ce sens, une réflexion sur le mode de rémunération des médecins s'impose. [...]

... s'oppose à toute contribution financière pour des services médicalement et socialement requis et réclame que cesse immédiatement toute surfacturation de produits et services médicaux relative aux diagnostics, aux soins et aux traitements dans les cabinets de médecins participant au régime public et dans les établissements de santé. [...]

... exige le maintien d'une étanchéité absolue entre la pratique des médecins participants et celle des médecins non participants, et s'oppose à toutes mesures qui viendraient créer une brèche dans l'étanchéité. [...]

... privilégie une approche intégrée basée sur la prévention plutôt que sur une approche strictement curative. En ce sens, elle demeure critique à l'égard de la surmédicalisation des phénomènes normaux de la vie et favorise des interventions interdisciplinaires faisant appel à une diversité d'approches de soins et de services.

... réaffirme la nécessité de garantir des espaces démocratiques qui permettent aux citoyennes et aux citoyens de faire entendre leur voix quant à l'avenir du système québécois de santé et de services sociaux. [...] »

C'est dans cette optique, afin de réfléchir et de discuter ensemble d'un mode de rémunération des médecins qui permette d'améliorer l'accès aux soins et de donner un meilleur appui au personnel du réseau, que la COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ organise l'assemblée de ce soir.

Au moment où le ministre Barrette et son gouvernement ne cessent de réduire notre droit de parole citoyen et nos lieux de représentation, nous organisons cet espace démocratique, cet espace citoyen.

Non seulement nous l'organisons : nous le revendiquons.

C'est une question de santé.

Bonne soirée.

Jacques Benoit, coordonnateur
Coalition solidarité santé.

Les panélistes



Mylaine Breton

Professeure au département des sciences de la santé communautaire de l'Université de Sherbrooke et chercheure au centre de recherche de l'hôpital Charles- LeMoyné. Elle est titulaire d'une bourse salariale junior 2 des Fonds de recherche santé québécois.



Dr Hugo Viens

Entré en médecine après des études en sciences biologiques, le Dr Hugo Viens est chirurgien orthopédique. Convaincu de l'importance de l'excellence, il s'est engagé au sein de l'Association médicale du Québec (AMQ) pour promouvoir la qualité de la médecine et le professionnalisme des médecins. Il en est le président depuis avril 2017.



Dre Isabelle Leblanc

Médecin de famille en soins de première ligne dans Côte-des-Neiges à Montréal. Professeure adjointe au Département de médecine familiale de l'Université McGill, elle enseigne la bioéthique, la communication interprofessionnelle et les enjeux sociaux de la santé. Membre du conseil exécutif de Médecins québécois pour le régime public depuis 2011, elle en est la présidente depuis mai 2014.



Guillaume Hébert

Détient une maîtrise en science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il œuvre sur les questions relatives au système de santé et services sociaux, les finances publiques, à la situation du logement et notamment, dans les dernières années, sur les thèmes de la gouvernance en santé au Québec, le financement du système de santé et ses rapports avec le secteur privé.